



## probleme credit immobilier

Par **Seby 2479**, le **03/07/2019** à **14:09**

le 1er août 2016 j'ai accepté une offre de prêt de la BRED Banque Populaire (

Le prêt de 115.700 euros a été intégralement décaissé par la banque afin de répondre aux appels de fonds d'un montant total de 122.000 euros de votre promoteur, augmenté d'un montant additionnel de 594,91 euros due au notaire ; la différence a été payé par mes soins

Toutefois, par courriers du 1er mars 2019 et du 1er avril 2019, la BRED vous informe d'existence d'un solde disponible de 17.405,09 euros. Suite à cette information, vous avez conclu avec la BRED, le 22 mai 2019, un avenant au contrat de prêt formalisé dans l'offre de prêt acceptée le 1er août 2016

L'objet de l'Avenant étant de réduire le montant total du prêt à 98.294.91 euros, les échéances mensuelles ont été également modifiées. Le 17 juin 2019 votre compte a été prélevé de cette nouvelle échéance d'un montant de 525,57 euros, qui a été ensuite crédité sur votre compte le 20 juin 2019.

Tout à coup la banque a retrouvé trace de son erreur , la banque a-t-elle le droit d'annuler l'avenant

Que j'ai signé car il ont retrouvée leur erreurs

Quel est la démarche a suivre ?

Merci d'avance de votre réponse